

Pour valider votre inscription veuillez accompagner ce formulaire par un dossier, pour chacune des langues choisies. Veuillez imprimer puis remplir cette fiche*, lire et signer le contrat figurant au verso, agraffer votre photo, et la déposer au CEIL en y joignant votre dossier d'inscription.

Codification CEIL –ne rien mettre ici–	
TEST DE NIVEAU <input type="checkbox"/>	INSCRIPTION INITIATION <input type="checkbox"/>
Identification de l'apprenant	
Date d'aujourd'hui* : Le Mme <input type="checkbox"/> Melle <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Nom * : ouzli Prénom(s) * : Date de naissance* : Lieu* : à Profession* (cocher ou compléter cases ci-dessous): Etudiant LMD <input type="checkbox"/> en (filiale): Personnel de l'université { <input type="checkbox"/> Enseignant <input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> Fonctionnaire de l'Etat Algérien ou autre (précisez) : <input type="checkbox"/> Particulier (précisez) :	N° de la C.N.I ou autre pièce d'identité (précisez laquelle)* : Délivrée le * : Wilaya* : Téléphone* : (obligatoire) E-mail gmail* : (obligatoire) Pour effectuer les cours en ligne.
Votre photo à agraffer ici	
INSCRIPTION <input type="checkbox"/> ou REINSCRIPTION <input type="checkbox"/> (cochez la ou les langue(s)* de votre choix et précisez votre groupe –niveau–)	
<input type="checkbox"/> Cours de français <input type="checkbox"/> Cours d'anglais <input type="checkbox"/> Cours de Turc <input type="checkbox"/> Cours de Russe <input type="checkbox"/> Tamazight	<input type="checkbox"/> Cours d'espagnol <input type="checkbox"/> Cours d'allemand <input type="checkbox"/> Cours d'arabe <input type="checkbox"/> Cours d'Italien <input type="checkbox"/> Cours de chinois
REINSCRIPTION au C.E.I.L. (si vous êtes déjà inscrit au centre) Dans une ou deux langues déjà acquises au C.E.I.L.	
Langue 1 : Niveau déjà acquis au C.E.I.L. : en (quelle année et session) :	Langue 2 : Niveau déjà acquis au C.E.I.L. : En (quelle année et session) :

CEIL/ Centre d'enseignement intensif des langues de l'Université d'Oran 1
Adresse : Rez de Chaussée aux Nouveau locaux B.U.C. 2ème coin I.G.M.O
E-mail : ceiloran1@yahoo.com Site : <https://vrre.univ-oran1.dz/ceil/>

* champs obligatoires

- REGLEMENT ET CONTRAT 2020/2021 -

1. **Toute inscription ou réinscription doit se faire par l'apprenant lui-même***, sinon seule sa responsabilité sera engagée, sachant qu'il doit absolument prendre connaissance de ce présent contrat, de le signer et de choisir son emploi du temps selon les propositions de l'emploi du temps.
2. **L'inscription n'est considérée comme définitive et valide** qu'après avoir retourné le talon du mandat dans un délai n'excédant pas 48h sinon il ne sera pas inscrit donc ne pourra pas assister au cours choisi, et aucun remboursement ne pourra être possible –**une attestation d'inscription lui sera délivrée à la demande** -.
3. **L'apprenant est tenu de respecter l'emploi du temps avec les horaires ainsi que le groupe qu'il a choisi** lors de son inscription aucun changement ne sera possible après la finalisation de son inscription.
4. **Aucun remboursement ne pourra être effectué, dans le cas où** l'apprenant aurait d'autres obligations et ne pourrait plus assister aux cours même si les cours n'ont pas encore commencé.
5. **L'inscription ne sera définitive que si l'étudiant a payé les frais de son inscription** –retour du talon du mandat dans les 48h maximum- après paiement à la poste, selon période de son inscription.
6. **Tout étudiant ne figurant pas sur la liste d'inscription n'est pas considéré** comme officiellement inscrit (défaut de paiement ou autre) et sera exclu du cours tout de suite par l'enseignant.
7. **Il est strictement interdit d'assister au cours pour tout étudiant étranger a ce groupe**, donc ne figurant pas sur les listes d'inscription
8. **Les absences des apprenants sont tolérées à condition de les signaler à l'enseignant, mais si un abus de plus de 50% est constaté, le C.E.I.L. ne validera pas leur session** et ils n'auront pas le droit de passer ni l'examen final, ni celui de rattrapage.
9. **L'examen de rattrapage est assuré en général une semaine après l'examen final, et uniquement pour rattraper l'apprenant qui a une justification pour le jour prévu de l'examen final de la session, et qui n'a pas dépassé 50% d'absences**
10. **L'apprenant peut choisir de s'inscrire pour l'apprentissage de plusieurs langues en même temps**, si cela est possible sans chevauchements des emplois du temps –l'administration n'est pas responsable.
11. **Les apprenants doivent consulter l'affichage à l'entrée du C.E.I.L. ou consulter notre site**, afin de prendre connaissance des dates d'examens, ou d'autres informations qui seront communiquées au fur et à mesure
12. **Exceptionnellement tout changement d'horaire, de groupe ou de niveau doit** avoir l'aval de l'administration du C.E.I.L. sinon il ne sera pas autorisé à passer son examen final, donc annulera de lui-même son inscription dans son groupe et aucun remboursement ne lui sera accordé.
13. **Il est strictement interdit de changer de groupe.** Durant la session sans l'accord préalable de l'administration et ceci dans la mesure du possible.
14. **L'administration du C.E.I.L. se réserve le droit, en fonction de la demande,** des contraintes des locaux et de la disponibilité des enseignants, d'attribuer à l'apprenant exceptionnellement un horaire autre que celui qu'il aura choisi.
15. **L'administration du CEIL accorde une grande importance au comportement des apprenants à l'intérieur du centre.** **Tout acte d'indiscipline**, de dégradation ou de comportement jugé incorrect vis à vis d'autrui est susceptible d'être sanctionné par un renvoi définitif.
16. **Le renvoi pour comportement incorrect ou indiscipline** ne donne droit à aucun remboursement des droits d'inscription.
17. **L'administration rappelle aux apprenants qu'il est interdit** de fumer dans les locaux du centre, ni d'utiliser les téléphones portables pendant les séances de cours et dans le couloir.
18. **Les attestations d'inscription ne sont délivrées qu'en dehors des périodes des inscriptions** et faisant l'objet d'une demande préalable de 48h à l'avance –directement au C.E.I.L. au secrétariat concerné-, sachant que l'apprenant doit avoir déjà assisté au moins à un cours.
19. **Les attestations de formation archivées ne peuvent être réclamées au-delà de 3 ans, ainsi que le duplicata.**
20. **Les attestations de formation(s) seront délivrées uniquement pour les apprenants** ayant réussi à l'examen final de la session et ayant obtenu au minimum la moyenne lors de l'évaluation, et seront prêtes pour être retirées une semaine après l'examen final et le rattrapage. **Elles peuvent être retirées par un tiers avec photocopie de sa pièce d'identité et celle de celui qui la retire.**
21. **Une partie des cours se fera en ligne, et toute interruption du réseau n'engage en aucun cas le CEIL, et toute absence de l'apprenant sera comptabilisée.**

Ceci représente un contrat moral liant l'apprenant au C.E.I.L. de l'université Oran 1.

Fait au CEIL le*

Lu et approuvé par
Nom et signature de l'apprenant*